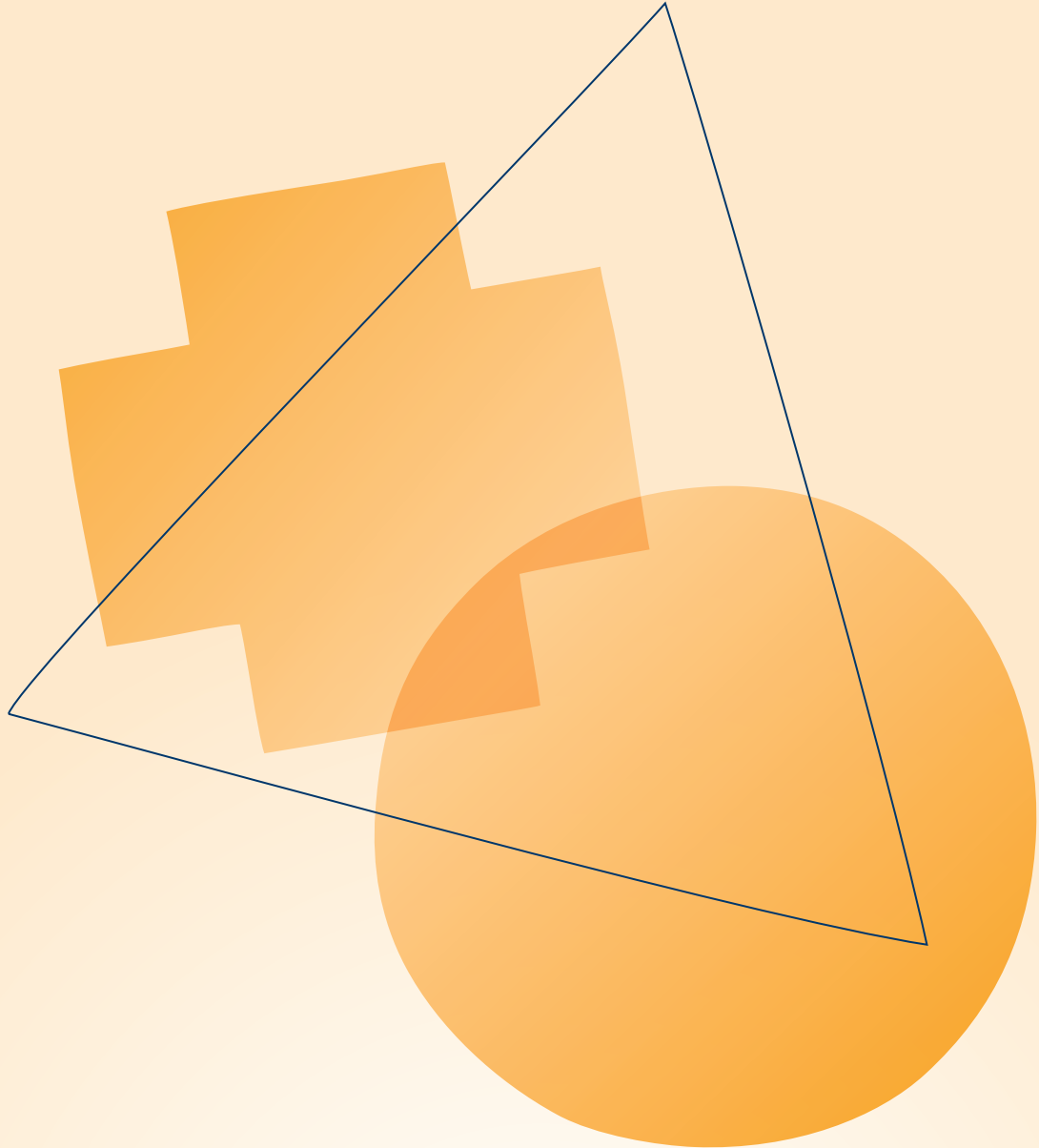


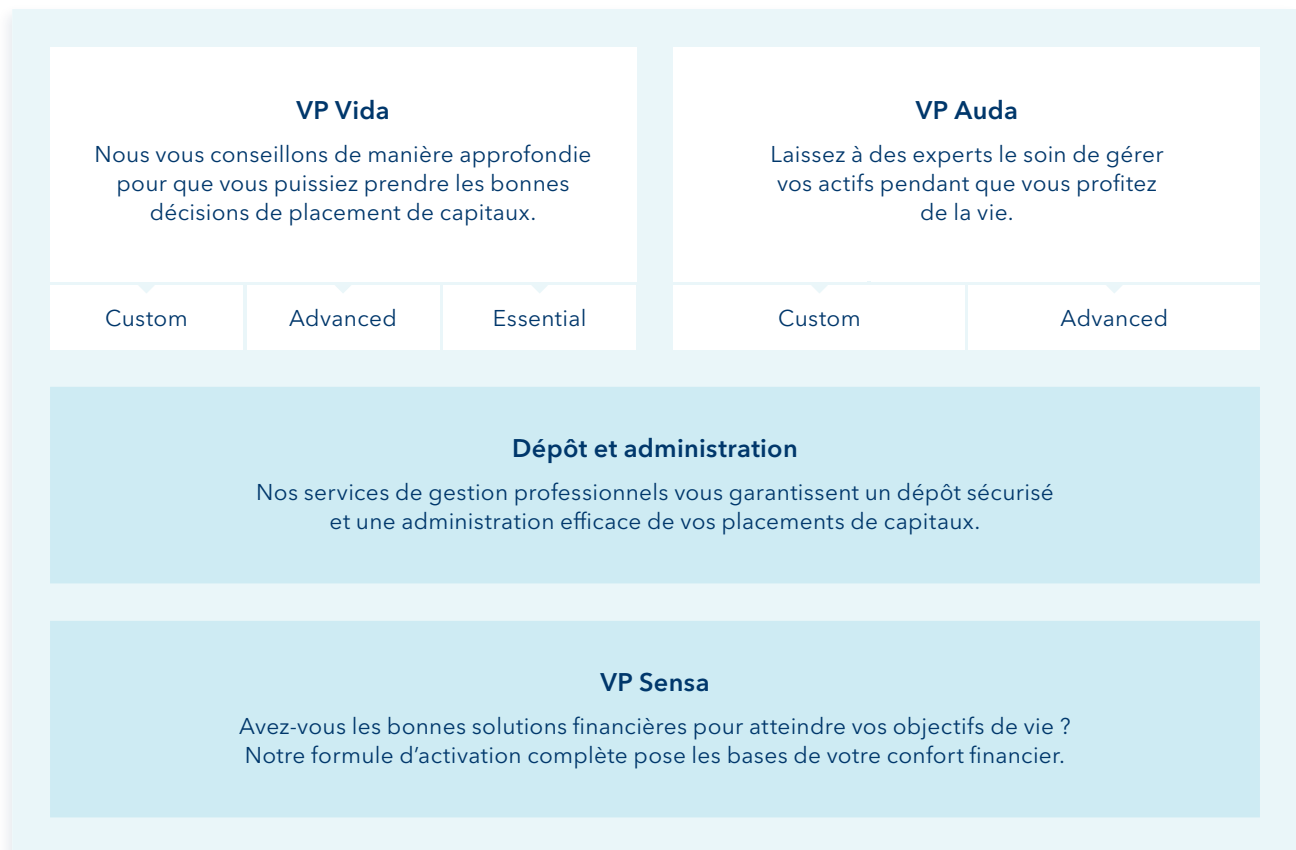
# Services et frais applicables au **private banking**



**Généralités :** la liste des frais n'est pas exhaustive. Etant donné que les frais occasionnés par une transaction sur titres, notamment les frais de tiers, ne sont pas toujours préalablement connus avec exactitude, ils sont estimés par la banque sur la base de valeurs empiriques. C'est la raison pour laquelle les coûts réellement facturés peuvent diverger par rapport aux informations fournies dans cette brochure. L'ensemble des données se réfère à la date de publication. Il peut en tout temps être procédé à des modifications. Les frais de tiers ainsi que les impôts éventuels sont généralement refacturés pour toutes les opérations. Tous les prix s'entendent TVA en sus. Cette brochure ne tient pas compte des conditions éventuellement convenues avec vous. Veuillez vous adresser à ce sujet à votre conseiller clientèle/conseillère clientèle. Par ailleurs, les conditions générales de la VP Bank s'appliquent.

# Aperçu de nos services

Notre offre de produits modulaire nous permet de poursuivre une approche de conseil orientée vers les objectifs. Sur la base de vos projets de vie, nous sélectionnons avec vous la bonne combinaison pour vous permettre d'atteindre vos objectifs de la meilleure manière possible.



Vous connaissez vos objectifs de placement et décidez vous-même dans quels titres vous souhaitez investir ? Alors VP Clava est fait pour vous. Il comprend, en plus de VP Sensa, les rubriques « dépôt et administration » et « titres et marché monétaire ».

Que vous nous déléguez la gestion de vos actifs, que vous preniez vous-même vos décisions de placement de capitaux ou que vous privilégiez différentes solutions est secondaire. Ce qui compte, c'est le bon mixte.

# VP Vida – gestion de patrimoine

Délégez et détendez-vous : profitez de l'expertise de VP Bank en matière de placements et investissez votre patrimoine avec nous, de manière professionnelle.

Nos experts en placement se servent de situations de marché attrayantes pour positionner votre portefeuille dans le cadre des spécifications de placement convenues dans le but que vous en tiriez une plus-value.

Le processus d'investissement éprouvé définit une stratégie d'investissement intéressante à long terme, réagit aux environnements du marché et sélectionne des supports d'investissement rentables et attrayants. Tout cela est accessible sous trois formes de mandat en fonction de votre besoin de personnalisation.

## Vos avantages

- Gestion de votre placement conformément à la vision du marché de VP Bank
- Surveillance continue des marchés financiers
- Examen périodique des catégories de placement et des produits d'investissement conformément à notre approche « best-in-class »
- Prise en compte des risques et opportunités ESG
- Gestion professionnelle des risques
- Rapports de performances cohérents

### La commission de gestion comprend :

- Les taxes mentionnées sous « titres et marché monétaire » (p. 8)
- Courtage de tiers, commissions d'émission et de rachat pour les fonds, frais de settlement et de l'organisme dépositaire de tiers dans le négoce de titres (p. 13)

### En outre, les frais suivants s'appliquent :

- VP Sensa (p. 6)
- Dépôt et administration (p. 7)
- Frais de bourse, impôts et taxes (p. 13)



Priorité à l'investissement responsable. Nos mandats VP Vida sont également proposés dans la variante Sustainable Plus.



## VP Vida Custom

Stratégie de placement entièrement personnalisée pour répondre à vos besoins individuels.

Commission de gestion basée sur les actifs	p.a.
Jusqu'à CHF 5 millions	1.00%
Jusqu'à CHF 10 millions	0.90%
Jusqu'à CHF 25 millions	0.75%
Au-dessus de CHF 25 millions	0.55%

Montant min. de placement : CHF 2 millions

## VP Vida Advanced

Mandat de pointe combinant des placements collectifs et directs.

Commission de gestion basée sur les actifs	p.a.
Jusqu'à CHF 2 millions	0.95%
Jusqu'à CHF 5 millions	0.85%
Jusqu'à CHF 10 millions	0.75%
Au-dessus de CHF 10 millions	0.65%

Montant min. de placement : CHF 750 000

## VP Vida Essential

Mandat de fonds géré efficacement avec une solide diversification.

Commission de gestion basée sur les actifs	p.a.
Tous montants	0.60%

Montant min. de placement : CHF 250 000

## Fonds stratégiques

Les fonds stratégiques VP Bank vous permettent de bénéficier de l'expertise de VP Bank en matière de placement de capitaux, même avec des montants d'investissement plus modestes. Vous bénéficiez de notre approche d'investissement active combinée à une surveillance complète des risques.

# VP Auda – conseil en placements

Ecoutez, sondez et agissez – nous sommes là pour vous aider à réaliser vos objectifs financiers en vous apportant conseil et assistance. C'est vous qui décidez du degré d'accompagnement dont vous avez besoin.

VP Auda Custom et Advanced couvrent toute la gamme des placements de capitaux professionnels. Nous nous servons de solutions basées sur vos besoins pour mettre en place votre stratégie de placement. La surveillance régulière des risques liés à vos placements est tout aussi importante que l'accès à des suggestions d'investissement et à des spécialistes.

## Vos avantages

- Conseil basé sur une stratégie dans le cadre d'un portefeuille
- Idées et recommandations de placement basées sur l'évolution des situations de marché
- Suivi régulier du portefeuille
- Accès aux recherches de VP Bank
- Assistance personnelle de la part des conseillers clientèle et des conseillers en placements

## VP Auda Custom

La formule pour des conseils en placement proactifs. Partagez vos points de vue avec votre conseiller en placements, en personne et à intervalles réguliers.

Commission de conseil basée sur les actifs	p.a.
Jusqu'à CHF 10 millions	0.85%
Jusqu'à CHF 25 millions	0.75%
Au-dessus de CHF 25 millions	0.55%

Montant min. de placement : CHF 1 million

## VP Auda Advanced

Vous partagez des informations de manière personnelle avec votre conseiller clientèle et demandez conseil à intervalles réguliers.

Commission de conseil basée sur les actifs	p.a.
Jusqu'à CHF 5 millions	0.60%
Jusqu'à CHF 10 millions	0.55%
Au-dessus de CHF 10 millions	0.50%

Montant min. de placement : CHF 250 000

### La commission de conseil comprend :

- Conseil en placement dans un contexte de portefeuille, y compris surveillance régulière du portefeuille
- Frais de courtage propres pour les actions, obligations, fonds et produits structurés sur le marché secondaire (p. 8)
- Frais de transaction pour « dépôts fiduciaires externes » (p. 8)
- Frais de dossier (p. 8)

### En outre, les frais suivants s'appliquent :

- VP Sensa (p. 6)
- Les frais mentionnées sous « dépôt et administration » (p. 7)
- Autres frais (S. 8)
- Les frais mentionnées sous « frais de tiers, dépenses et frais d'acquisition des produits » (p. 13)

En plus de l'option « flat fee » montrée ci-dessus, une option « brokerage » est également disponible. Si le modèle « brokerage » est choisi, la commission de conseil en placement est réduite de 40% et les frais de transaction suivants sont en sus :

- Frais de transaction propres pour « actions, obligations, fonds et produits structurés sur le marché secondaire » (p. 8)
- Frais de transaction pour « dépôts fiduciaires externes » (p. 8)



# VP Sensa – services de base

VP Sensa vous donne accès à nos solutions de placement. Inclut tous nos principaux services de base. Combinez cette formule avec d'autres modules pour adapter vos objectifs financiers à vos besoins et à vos projets.

## Vos avantages

- Accès à notre plateforme et à nos produits de placement de capitaux
- Une vaste gamme de solutions de placement

Voir ci-dessous pour plus d'informations sur les avantages inclus.

## VP Sensa

	par mois
Frais de base	CHF 150
<b>Supplément</b>	
Pour les clients en dehors des marchés cibles	CHF 150
Pour les personnes morales	CHF 100
Pour les clients dont les relations d'affaires nécessitent une surveillance accrue pour des raisons prudentielles	CHF 300

Pour connaître la liste des marchés cibles de VP Bank, voir « Dispositions générales » (p. 14). Le domicile du partenaire contractuel (Client) est déterminant. Les versements manuels et autres services sont facturés séparément comme indiqué sous « Conditions tarifaires particulières ».

## Services inclus

### Services clés

- Chargé de relation personnel
- Consultation initiale en vue d'une planification financière et de retraite



### Cartes

- Carte de débit VP Bank Mastercard
- Cartes de crédit (Mastercard/Visa)
- Services supplémentaires selon l'émetteur de la carte de crédit



### Services électroniques

- VP Bank e-banking
- e-banking mobile
- e-Post
- Données du marché



### Compte et paiements

- Comptes personnel, d'épargne et de devise étrangère
- Relevés de compte
- Paiements par e-banking
- Paiements par ordre permanent électronique
- Jusqu'à CHF 50 000 de volume de transactions par trimestre sans commission de mouvement
- Agio/disagio pour retraits/dépôts en espèces
- Frais de transactions et frais d'arrêté de compte



### Services fiscaux

- Relevés de patrimoine
- Attestation fiscale spécifique à un pays (si non disponible, attestation fiscale générique)



# Dépôt et administration

Grâce à notre service de dépôt professionnel, nous assurons la garde de vos placements, mais aussi leur administration efficace.

## Vos avantages

Le dépôt et l'administration constituent la base de nos services de private banking de placement :

- Garde de valeurs mobilières (y compris conservation externe)
- Administration des valeurs mobilières et liquidités (p. ex. crédit des dividendes)
- Mise à disposition de valeurs mobilières
- Encaissement de coupons
- Dépôt fiduciaire au sein de VP Group
- Compte de métaux précieux
- Conservation physique de métaux précieux (interne/externe)

## Dépôt et administration

	p.a.
Clients sur les marchés cibles	0.35%
Clients en dehors des marchés cibles	0.45%

Pour connaître la liste des marchés cibles de VP Bank, voir « Dispositions générales » (p. 14). Le domicile du partenaire contractuel (Client) est déterminant. Des frais minimums de CHF 10 p.a. s'appliquent par position.

## Autres services de dépôt

Valeurs mobilières particulières	p.a.
Titres sans valeur (physiques)	CHF 100
Documents (enveloppes, dossiers, polices, etc.)	CHF 85

Mise à disposition de valeurs mobilières	par valeur mobilière
Entrée électronique	Gratuit
Sortie électronique	CHF 150
Entrée/sortie physique	CHF 250

Nous nous réservons le droit de facturer une commission spéciale pour les positions impliquant des frais administratifs et de dépôt inhabituels ou des frais de tiers particulièrement élevés.



# Titres et marché monétaire

Notre plateforme de trading offre accès à tous les principaux marchés financiers. Les transactions s'effectuent de manière rapide, fiable et efficace, et dans le respect des principes de la meilleure exécution.

## Actions, obligations, fonds et produits structurés sur le marché secondaire

Commission basée sur la valeur de la transaction	
Jusqu'à CHF 50 000	0.90%
De CHF 50 001 à CHF 100 000	0.80%
De CHF 100 001 à CHF 250 000	0.70%
De CHF 250 001 à CHF 500 000	0.50%
Au-dessus	0.35%
Minimum	CHF 80

Un tarif réduit à 0.30% s'applique pour les fonds du marché monétaire. Une commission minimale plus élevée, de CHF 500, s'applique aux fonds alternatifs.

## Produits structurés sur le marché primaire

	Commission
Frais de mise en place p.a.	2%

## Options

Options EUREX	Commission
Jusqu'à CHF 20 000	1.30%
De CHF 20 001 à CHF 30 000	1.10%
De CHF 30 001 à CHF 50 000	0.90%
De CHF 50 001 à CHF 100 000	0.80%
De CHF 100 001 à CHF 150 000	0.70%
Au-dessus de CHF 150 000	0.60%
Minimum	CHF 170

Options hors EUREX	Commission
France	3.10%
Grande-Bretagne/Pays-Bas/Etats-Unis	1.70%
Autres pays	2.25%
Minimum	CHF 200

## Futures

Futures EUREX		Commission
CHF	par contrat minimum	CHF 8 CHF 200
EUR	par contrat minimum	EUR 10 EUR 130

Futures hors EUREX		Commission
France/Pays-Bas/Italie	par contrat minimum	EUR 25 EUR 130
Grande-Bretagne	par contrat minimum	GBP 20 GBP 90
Etats-Unis jusqu'à 100 contrats	par contrat	USD 22
Etats-Unis à partir de 100 contrats	par contrat minimum	USD 12 USD 130

## Placements sur le marché monétaire et obligations de caisse

Veillez contacter votre chargé de relation pour connaître les taux d'intérêt, les conditions et les dépôts minimums actuels.

## Dépôts fiduciaires externes

Argent au jour le jour et dépôt à terme fiduciaire	
Frais annuels basés sur le montant	0.15%
Argent au jour le jour minimum par trimestre	CHF 250
Dépôt à terme fiduciaire minimum par transaction	CHF 250

## Frais de dossier

Des frais de dossier supplémentaires sont prélevés pour toutes les transactions effectuées en dehors des services de conseil et qui ne sont pas effectuées par e-banking.

	Frais
par transaction	CHF 80

En outre, les frais suivants s'appliquent :

- Frais de tiers, dépenses et frais d'acquisition des produits (p. 13)







**Services** et **frais**  
additionnels

# Comptes et services additionnels

## Gamme de comptes

	Compte courant	Compte personnel	Compte d'épargne
Monnaie du compte	CHF, EUR et les principales monnaies étrangères	CHF	CHF
Personnes physiques	•	•	•
Personnes juridiques	•	-	-
Compte de base pour	les opérations de paiement et de titres	les opérations de paiement et de titres ainsi que pour la perception du salaire	-
Possibilités de retrait	la totalité de l'avoir, à tout moment	la totalité de l'avoir, à tout moment	CHF 20 000 par mois calendaire  Pour tout montant supérieur, un délai de résiliation de 3 mois doit être respecté. <sup>2</sup>
Relevé de compte « standard » / Arrêté de compte	trimestriel	trimestriel	annuel
Expédition	frais de port	frais de port	gratuit
Commission de mouvements débiteurs <sup>3</sup>	CHF/EUR/USD 1‰ autres monnaies 2‰	-	-

Les informations sur les taux d'intérêt et les plafonds figurent dans le tableau séparé indiquant les taux d'intérêt actuels.

## Planification financière et de retraite

	Frais
Concept financier holistique	CHF 2 700
Entretien de conseil additionnel, par heure	CHF 250

## Demande de restitution d'impôts à la source

	Frais
Taxe en % du montant restitué	10%
Minimum	CHF 100
Maximum	CHF 500

## Services particuliers

		Frais
Délégation de l'obligation de déclaration conformément à l'art. 9 du règlement EMIR (European Market Infrastructure Regulation)	p.a.	CHF 100
Enquêtes (p. ex. compliance, confirmations)	par heure	CHF 250
Correspondance banque restante	p.a.	CHF 1 000
<b>Envois non distribuables</b>		
La première année		CHF 300
Les années suivantes		CHF 250
<b>Résiliation de la relation d'affaires</b>		
Liechtenstein, Suisse		CHF 100
Autres pays		CHF 200

<sup>2</sup> En cas de dépassement de la limite de retrait sans respect du délai de résiliation, une pénalité de 1% s'appliquera automatiquement sur le montant supérieur à la limite. Aucune résiliation n'est nécessaire pour les achats ou les souscriptions de produits propres à la VP Bank ainsi que pour les paiements d'intérêts et d'amortissements convenus concernant des hypothèques et d'autres engagements envers la VP Bank.

<sup>3</sup> CHF 2 000 max. par transaction. La commission de mouvement ne s'applique pas aux opérations de titres, de devises, de dépôt à terme et de métaux précieux. Nous nous réservons le droit de facturer des commissions supplémentaires.

# Opérations de paiement

## Options de frais pour les paiements à l'étranger et en monnaies étrangères :

**Répartition des frais (SHA) :** en tant que donneur d'ordre, vous payez les frais de VP Bank. Le bénéficiaire assume les frais de sa banque. Sans instructions contraires, cette option s'applique. Seule l'option « SHA » (partage des frais) est autorisée pour les paiements SEPA.

**Frais à la charge du mandant (OUR) :** vous les frais sont à votre charge. Cela signifie qu'en plus des frais propres à la VP Bank, vous devez vous acquitter d'un forfait pour les frais de tiers qui couvre l'ensemble des frais de tiers qui nous sont facturés.

**Frais à la charge du bénéficiaire (BEN) :** tous les frais sont assumés par le bénéficiaire. Ceci inclut également les frais de la VP Bank.

## Forfait pour les frais de tiers pour des services de paiement internationaux ou en devises (option de frais OUR)

Devise	Limite	Forfait
Euro (EUR)	de EUR 1 000	EUR 10
	de EUR 10 000	EUR 25
Dollar U.S. (USD)		USD 20
	de USD 25 000	USD 40
	de USD 100 000	USD 60
Autres		CHF 35

Les frais sont facturés dans la monnaie du compte débiteur concerné. La conversion se base sur le cours moyen des devises du jour.

## Autres services de paiement

Opérations de paiement	
Paievements à l'étranger et en monnaies étrangères vers l'UE/EEE (hors Liechtenstein) avec IBAN manquant ou erroné	CHF 20
Paievements express (supplément)	CHF 30
Confirmation d'exécution d'ordres au titulaire du compte ou à un tiers	CHF 30 par paievement
Clarifications compliance en lien avec des paievements	CHF 150 par heure (min. CHF 200)
Recherches en lien avec paievements nationaux et des paievements à l'étranger	CHF 150 par heure (min. CHF 75) <sup>4</sup>
Ordres erronés (en cas de retours de paievements)	CHF 20
Ordre de paievement « Komfort » <sup>5</sup>	CHF 2 par ordre
Paievements manuels	CHF 60 par paievement

**Paievements reçus par versement en espèces au guichet postal :** les frais actuels de PostFinance sont compensés avec l'arrêté de compte.

**Ordres de paievement par fax ou par e-mail :** pour l'exécution, une convention fax ou e-mail doit être conclue avec VP Bank.

**Débit direct :** dans le cadre d'un débit direct, le crédeur donne l'ordre à la VP Bank de prélever sur le compte du débiteur un certain montant et de le créditer sur son compte. Pour cela, le débiteur doit avoir signé une autorisation de débit au profit du crédeur. Le débiteur peut faire opposition en cas de débit injustifié.

**Ordre permanent :** un ordre permanent est une instruction donnée par le client de procéder à des paievements récurrents dont le montant, le destinataire et la date d'exécution (par exemple le jour du mois) restent constants. Le client peut notamment saisir et gérer ces ordres permanents par le biais du VP Bank e-banking. Des frais de mise en place uniques de CHF 10 par ordre sont facturés pour les ordres permanents qui ne sont pas émis via VP Bank e-banking.

**Commandes de formulaires :** gratuit pour les ordres de paievement, ordres de paievement « Komfort », QR-factures, formulaires de commande de chèques bancaires et remises de chèques.

**Paievements des comptes d'épargne :** les versements effectués à partir de comptes d'épargne sont permis uniquement dans des cas exceptionnels. Un supplément de CHF 5 s'applique aux paievements à partir de comptes d'épargne, à l'exception des transferts réalisés vers les comptes du client.

**Paievement des salaires :** de manière générale, les paievements de salaire doivent être saisis dans VP Bank e-banking. En cas de travail manuel supplémentaire (p.e. utilisation de fiches de paie), un supplément est facturé pour chaque paievement.

<sup>4</sup> Frais de tiers inclus.

<sup>5</sup> L'exécution a lieu le jour ouvrable suivant.

# Moyens de paiement

## Cartes de débit VP Bank

	Debit Mastercard VP Bank / Debit Mastercard internationale VP Bank
Utilisation/sécurité	Europe <sup>6</sup> /monde
Monnaie du compte	CHF/EUR <sup>7</sup>
<b>Carte additionnelle</b>	
Debit Mastercard VP Bank	CHF 50/40 (p.a.), selon la monnaie du compte
Debit Mastercard internationale VP Bank	CHF 70/60 (p.a.), selon la monnaie du compte
<b>Carte de remplacement</b>	CHF 20
<b>Blocage de carte</b>	CHF 50
<b>Demande supplémentaire de NIP</b>	CHF 20
<b>Modification de la limite</b>	
Abaissement de la limite	gratuit
Relèvement de la limite	CHF 5
<b>Paievements sans espèces</b>	
LI/CH	gratuit
Etranger	CHF 1.50 (plus frais de tiers)
E-commerce	gratuit (plus frais de tiers)
<b>Retraits en espèces</b>	
Bancomats VP Bank	gratuit
Bancomats d'autres banques LI/CH	retraits en CHF : gratuits retraits en EUR : CHF 5
Bancomats à l'étranger	CHF 5 (plus frais de tiers)

**Pour votre sécurité :** La Debit Mastercard VP Bank permet à notre service de sécurité «géo-blocage» de vous protéger efficacement contre l'utilisation frauduleuse (skimming) de votre carte. Nous vous apportons une protection supplémentaire en limitant vos retraits par carte à vos avoirs en compte. Vous pouvez par ailleurs définir librement les limites de retrait applicables. En cas de paiement sans contact, le code PIN est demandé pour les montants supérieurs à CHF 50 (ou contre-valeur). En cas de plusieurs paiements sans contact successifs d'un montant inférieur à CHF 50, un code PIN peut être demandé à tout moment.

## Cartes de crédit

Nous proposons diverses cartes de crédit Visa et Mastercard pour les personnes physiques et les juridiques. Nos conseillers clientèle vous renseigneront avec plaisir.

<sup>6</sup> L'utilisation de la Debit Mastercard VP Bank est en principe limitée par le géo-blocage à l'Europe. Les activations pour d'autres pays peuvent se faire gratuitement, pour une durée de quatre semaines au maximum. D'une manière générale, l'utilisation est possible dans les pays et régions suivants : Principauté du Liechtenstein, Suisse, Allemagne, Autriche, France, Italie, Espagne, Portugal, Grande-Bretagne, de même qu'Åland, Albanie, Andorre, Belgique, Bosnie et Herzégovine, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Estonie, Finlande, Gibraltar, Grèce, Groenland, Guernesey (île), Hongrie, Ile de Man, Iles Féroé, Irlande, Islande, Jersey (île), Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Macédoine, Malte, Monaco, Monténégro, Norvège, Pays-Bas, Pologne, République tchèque, Roumanie, Saint-Marin, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Svalbard et Jan Mayen, Turquie et Vatican.

<sup>7</sup> Paiement en EUR selon le cours des devises actuel.

# Frais de tiers, dépenses et frais d'acquisition des produits

	Minimum/maximum <sup>8</sup>	en % <sup>8</sup>
<b>Impôts et taxes</b>		
Droit de timbre de négoce suisse		0.075% à 0.15%
Droits de timbre des titres britanniques, irlandais (lors d'achats)		0.50% à 1.00%
Autres taxes / droits de timbre de négoce		0.0325% à 0.50%
Taxe française, italienne et espagnole sur les opérations de bourse (lors d'achats)		0.10% à 0.30%
Impôt sur les transactions boursières (en fonction de la bourse)		0.00% à 0.30%
<b>Frais de bourse<sup>9</sup></b>		
BX Swiss	CHF 10 à CHF 50	0.01%
Bourses HK, SG, IND, PHI, etc.		0.01% à 0.054%
Commission SEC américaine (lors de ventes)		0.0008%
Frais de bourse	CHF 0.20 à CHF 2 <sup>10</sup>	
<b>Courtage de tiers</b>		
Actions autres marchés liquides	CHF 10 à CHF 50 <sup>10</sup>	0.02% à 0.12%
Actions « marchés émergents et frontières »	CHF 10 à CHF 200 <sup>10</sup>	0.10% à 0.50%
Options Eurex négociées en bourse	CHF/EUR 0.20 à CHF/EUR 1.60 <sup>10</sup>	0.20%
Options hors Eurex négociées en bourse		0.20% à 1.25%
Options US négociées en bourse	USD 1.15 <sup>11</sup>	
Options d'opérations en Bourse Commodity	USD 3 à USD 5 <sup>11</sup>	
Options du Trésor américain négociées en bourse	USD 4.05 <sup>11</sup>	
Futures négociés en bourse	CHF 1 à CHF 10 <sup>11</sup>	
Obligations	CHF 10 à CHF 150	
Titres à intérêt fixe de marchés locaux	CHF 20	0.10%
Fonds communs de placement (sauf ETF)	CHF 20 à CHF 30	
Capital d'investissement et fonds alternatifs <sup>12</sup>	EUR 225 à EUR 300	
<b>Frais liés aux fonds</b>		
Commissions d'émission		0.00% à 5.00%
Commissions de rachat		0.00% à 5.00%
Frais de gestion		0.00% à 3.00%
<b>Coûts liés au produit</b>		
Coûts de structuration		0.00% à 3.00%
Coûts de performance		0.00% à 20.00%
Frais de transaction		0.00% à 0.50%
Autres coûts liés au produit		en fonction de l'émetteur
<b>Frais de settlement et de l'organisme dépositaire de tiers dans le négoce de titres</b>		
Frais de la banque dépositaire American ou Global Depository Receipts	USD 0 à USD 0.10 par action	
Frais de livraison marchés liquides Europe et Etats-Unis	CHF 0 à CHF 20	
Frais de livraison autres marchés liquides	CHF 20 à CHF 100	
Frais de livraison « marchés émergents et frontières »	CHF 50 à CHF 300	

<sup>8</sup> Les informations indiquées correspondent à des estimations sans engagement calculées sur la base de valeurs empiriques.

<sup>9</sup> Minimum en fonction de la place boursière.

<sup>10</sup> Plages de frais minimales.

<sup>11</sup> Courtage de tiers par contrat.

<sup>12</sup> Nos partenaires peuvent facturer des frais supplémentaires (p. ex. pour l'envoi de documents physiques).

# Dispositions générales

## Marchés cibles VP Bank

Les marchés cibles de VP Bank sont le Liechtenstein, la Suisse, le Luxembourg, Singapour, les îles Vierges britanniques, l'Allemagne, Chypre, Hong Kong, l'Autriche, les Émirats arabes unis, l'Indonésie, le Danemark, la Thaïlande, la Lettonie, la Suède, la Malaisie, l'Ukraine, Taïwan, la Chine, l'Estonie, l'Espagne, la Lituanie, le Portugal et la Norvège.

## Calcul des frais afférents aux placements

Tous les frais sont calculés selon des tarifs progressifs, c.-à-d. que le taux mentionné s'applique au montant total des actifs ou à la valeur totale de la transaction.

Les frais périodiques sont calculés sur la moyenne des actifs pendant la période de calcul et sont facturés trimestriellement.

Tous les actifs sont pris en compte dans le calcul de l'actif moyen du portefeuille, quelle que soit la catégorie de placement et en incluant les états de compte (p. ex. valeurs mobilières, positions physiques, placements sur le marché monétaire et les comptes courants).

La valeur absolue d'une position individuelle est additionnée ; ces positions ne sont pas compensées entre elles, par exemple avec des positions courtes ou des contrats à terme.

Les actions VP Bank/obligations/obligations de caisse, les comptes d'épargne et les avoirs de libre passage ne sont pas pris en compte dans le calcul des commissions.

## Clarifications extraordinaires

Nous nous réservons le droit de prélever un supplément ou une commission supplémentaire pour des dépenses et des frais extraordinaires (p. ex. pour des renseignements, des copies, des confirmations, des décomptes fiscaux, des ouvertures de coffre-fort, des encaissements physiques de coupons et de remboursements de titres, des clarifications de conformité, des recouvrements de créances, des procédures d'assistance administrative et juridique, l'ouverture de relations d'affaires avec des dépenses accrues) au tarif de CHF 250 par heure. Votre conseiller clientèle se fera un plaisir de vous renseigner plus en détail.

# Vos contacts – où que vous soyez

La VP Bank SA est une banque domiciliée au Liechtenstein et est soumise à la Finanzmarktaufsicht (FMA) Liechtenstein, Landstrasse 109, 9490 Vaduz, Liechtenstein, [www.fma-li.li](http://www.fma-li.li)

---

<b>VP Bank SA</b>	Aeulestrasse 6 · 9490 Vaduz · Liechtenstein T +423 235 66 55 · <a href="mailto:info@vpbank.com">info@vpbank.com</a> · <a href="http://www.vpbank.com">www.vpbank.com</a> n° de TVA 51.263 · n° d'inscr. au reg. FL-0001.007.080-0
-------------------	---

---

<b>VP Bank (Suisse) SA</b>	Talstrasse 59 · 8001 Zurich · Suisse T +41 44 226 24 24 · <a href="mailto:info.ch@vpbank.com">info.ch@vpbank.com</a>
----------------------------	---

---

<b>VP Bank (Luxembourg) SA</b>	2, rue Edward Steichen · L-2540 Luxembourg T +352 404 770-1 · <a href="mailto:info.lu@vpbank.com">info.lu@vpbank.com</a>
--------------------------------	---

---

<b>VP Bank (BVI) Ltd</b>	VP Bank House · 156 Main Street · PO Box 2341 Road Town · Tortola VG1110 · Îles Vierges britanniques T +1 284 494 11 00 · <a href="mailto:info.bvi@vpbank.com">info.bvi@vpbank.com</a>
--------------------------	--

---

<b>VP Bank Ltd Singapore Branch</b>	128 Beach Road · #13-01 Guoco Midtown Singapour 189773 T +65 6305 0050 · <a href="mailto:info.sg@vpbank.com">info.sg@vpbank.com</a>
-------------------------------------	---

---

<b>VP Fund Solutions (Luxembourg) SA</b>	2, rue Edward Steichen · L-2540 Luxembourg T +352 404 770-297 · <a href="mailto:fundclients-lux@vpbank.com">fundclients-lux@vpbank.com</a> <a href="http://www.vpfundsolutions.com">www.vpfundsolutions.com</a>
--	---

---

<b>VP Fund Solutions (Liechtenstein) AG</b>	Aeulestrasse 6 · 9490 Vaduz · Liechtenstein T +423 235 67 67 · <a href="mailto:vpfundsolutions@vpbank.com">vpfundsolutions@vpbank.com</a> <a href="http://www.vpfundsolutions.com">www.vpfundsolutions.com</a>
---	--

---



Signatory of:



